

Sur les pas de Jeanne JUGAN et le Mont Saint Michel
du 4 au 8 octobre 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au plus tôt à :

SERVICE DES PELERINAGES

Maison du diocèse 21, rue Saint Roch BP 70085 39801 POLIGNY Cedex
Tél. : 03.84.47.87.50 - Courriel : pelerinages@eglisejura.com - IM: 039 11 008

*Réception des inscriptions au service des pèlerinages
au plus tard le 1er septembre 2024*

Participant (M. Mme. Mlle.) Nom / Prénom *:

Adresse complète* :

Code Postal / Ville * Tél. *

Date de naissance (f):.....Courriel(f).....

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque.

Données médicales à préciser (pathologie et traitement en cours) *:

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom/téléphone)*:

Je demande mon inscription et vous l'adresse, accompagnée du
montant du pèlerinage s'élevant à 450€.

Je désire, si possible, loger en **chambre individuelle** : Supplément de 45€

Je désire partager ma chambre avec :

Nom/Prénom :

*Les hébergements des nuits des 4, 5 et 6 octobre se feront en chambre de confort
simple: lavabo en chambre mais WC et douches en partie commune.*

1) REGLEMENT:

Mode de règlement : Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Service des Pèlerinages »
Chèques vacances acceptés

Le règlement peut se faire en plusieurs fois, mais vous devez nous adresser la totalité
des chèques avec votre inscription. Au dos de chaque sera mentionnée la date à laquelle
il devra être encaissé.

2) ASSURANCES: Je reconnais avoir reçu le DIN concernant l'assurance multirisque et
assistance proposée à l'occasion du Pèlerinage.

Cochez la case:

3) ANNULATION ET DESISTEMENT POUR MALADIE- ACCIDENT- DECES :

Toute annulation doit être notifiée *par lettre recommandée avec un certificat médical*. Les
frais seront alors remboursés

Frais d'annulation du fait du participant (sans justificatif).

Les frais d'annulation tels que définis ci-dessous, seront facturés par le Service des Pèleri-
nages au participant. .

Le Service applique une franchise de 35 € pour les frais de dossier.

4) TARIFS :

Les tarifs établis en novembre pour un nombre minimum de participants sont susceptibles
de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année. **Un mois avant le
départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :**

-d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (les sommes
avancées seront remboursées)

-d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus

5) RESPONSABILITES :

Du Service des Pèlerinages: celui-ci ne peut être tenu responsable des agissements des
transporteurs, hôteliers et prestataires de services : il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire.

Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèleri-
nages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'événements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les consé-
quences d'événements climatiques tels que tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés
restent alors à la charge du pèlerin.

Du Pèlerin: il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif
au pèlerinage choisi : consultation et validation du DIM et du RGPD , état de santé,. Tout
voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut donner lieu à remboursement.

6) REGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNEES:

Vous trouverez ci-joint le nouveau RGPD. Merci de nous le retourner signé.

Remarque: J'aurai avec moi, ma carte d'identité, ma carte vitale à jour
(+attestation) et **mon ordonnance** si je prends des médicaments régulièrement.

Un courrier de départ vous sera envoyé, environ 2 semaines avant le départ.

Je soussigné _____ déclare avoir lu et accepté les
conditions d'inscription au pèlerinage Sur les pas de Jeanne JUGAN et le Mont Saint
Michel, qui aura lieu du 4 au 8 octobre 2024.

**ASSURANCES: Je reconnais avoir reçu le DIN concernant l'assurance multirisque et
assistance proposée à l'occasion du Pèlerinage:**

Fait à _____ le: _____

Signature